

## **« Avoir un chez soi » et « Etre chez soi »**

Thalineau Alain  
Pr de sociologie  
UMR CITERES  
CNRS/Université de Tours

La vie quotidienne en habitat intermédiaire est différemment vécue par les personnes qui y résident. La différence entre celles-ci est particulièrement repérable dans la façon de définir le chez soi, de le concevoir en termes d'être ou/ et d'avoir. La plupart d'entre elles ont le sentiment d'avoir un chez soi. Elles y ont mis les objets souvenirs, les objets d'une histoire familiale ou associés à des événements ayant marqué leur parcours personnel. L'espace est plus ou moins grand selon les types de résidences, selon les revenus des personnes. Mais toutes l'ont investi comme un espace privé, où elles peuvent maîtriser le regard des autres. Personne n'entre chez elles sans leur consentement ; ce sont elles qui définissent les frontières de l'intimité.

Toutefois, avoir un chez soi n'est pas suffisant pour être chez soi. Même si les objets du passé sont présents, même si les limites sont bien posées entre l'espace privé et l'espace de la résidence, il n'en demeure pas moins que l'existence même de la présence des autres, des « semblables » vivant sur le même lieu, pourrait constituer un frein pour se sentir vraiment chez soi. Pourtant ce n'est pas la raison qui se dégage de notre analyse des entretiens.

Le fait de se sentir ou non chez soi en habitat intermédiaire dépend de ce qui se joue dans le passage entre ce lieu de vie et la vie antérieure, tout particulièrement sur les modes de reconnaissance sociale et affective qui primaient dans le passé. Cela dépend également du fait qu'il s'agisse ou non d'un choix « contraint ».

### **« Ma vie n'a pas changé, je suis chez moi ici »**

Si l'on entend la reconnaissance sociale, comme l'attente d'être perçu dans sa singularité au sein d'une société dans le cadre d'une relation affective et/ou dans le cadre de relation statutaire au sein des différents mondes sociaux que nous habitons (Honneth, 2002), cette reconnaissance acquise au cours de l'existence, « toujours incertaine tant elle dépend des forces sociales dans laquelle elle s'inscrit » (Sainsaulieu, 1977, p 319), peut être remise en jeu lorsqu'il y a un changement de résidence. Pour les personnes à la retraite, certaines avaient des activités sociales dans lesquelles elles avaient une place qui leur donnait une reconnaissance sociale ; d'autres s'épanouissaient plutôt dans le cadre de relations de proximité (amis, familles) porteuses de reconnaissance affective.

Lorsque la venue en habitat intermédiaire s'inscrit dans un projet visant à maintenir ce qui constitue la raison d'être, il s'agit d'une prise sur la déprise liée au vieillissement (Barthe, Clément, Druhle 1988; Caradec, 2004). Elles maintiennent leurs activités antérieures et en investissent d'autres ; elles conservent les relations affectives significatives.

Toutefois, l'installation en habitat intermédiaire n'est pas toujours le fruit d'un

raisonnement élaboré.

**« Je suis bien sécurisé mais ce n'est pas tout à fait comme chez moi »**

Certaines personnes ont attendu que le changement de domicile s'impose à elles. Deux cas de figures ont été observés :

**Premier cas de figure : Les proches sont préoccupés par le vieillissement de la personne.** Cette préoccupation conduit à un déménagement qui n'est pas nécessairement désiré par la personne. L'entrée en habitat intermédiaire est pour elle une « mise à l'abri » subie.

La situation de Mme Lister illustre ce point. Mme Lister est musicienne, c'est une ancienne professeure de musique qui n'a jamais cessé son activité artistique. Elle avait chez elle son piano quart de queue. Elle pouvait jouer à toute heure. Ses amies lui rendaient visite et elle était par ailleurs membre d'une association culturelle. Elle a tenu bon le plus longtemps possible « chez elle ». Mais il n'était plus possible de rester dans cette maison :

*Mme Lister : Et j'ai une amie qui me disait : « tu ne peux plus rester euh... là euh... c'est pas possible, un rez-de-chaussée surélevé... » j'avais tout, évidemment ! Bon, mes pièces étaient bien... bien rangées si vous voulez, tout était en bas, au sous-sol. Alors, pour un oui, pour un non, il fallait que je descende...*

*Enquêteur : D'accord*

*Mme Lister : J'en étais arrivée euh... à descendre sur les fesses ! Et à monter à quatre pattes ! Bon. (Elle prend une respiration) Et alors en bas, j'ai dit « oui, je pense qu'il faudrait quand même que j'envisage euh... » (elle rit d'un petit rire). Les années passent, on ne s'en rend pas compte euh... j'arrivais à 86 - 87...*

*Mme Lister, 88 ans, ancienne professeure de musique, installée dans une résidence « seniors »*

**Deuxième cas de figure : les proches n'expriment pas une volonté de protéger la personne en lui proposant de s'installer en habitat intermédiaire mais un événement déclencheur (chute, hospitalisation) les conduit à prendre la décision d'une mise à l'abri.** Celle-ci constitue une rupture du mode de vie.

Mme Leroy, 92 ans, veuve et ancienne ouvrière, se sentait « chez elle » dans son précédent logement. Comme elle dit, « ça me faisait mal au cœur de le quitter, j'étais tellement bien ». Un problème de santé a conduit ses enfants à l'installer dans une résidence, près de chez eux :

*Mme Leroy : Mes enfants ont dit « il ne faut plus la laisser toute seule ». Alors dans le temps, moi j'ai eu mes parents, mon père, ma mère, j'ai eu mon p'tit frère jusqu'à leur mort.*

*Enquêteur : Chez vous ?*

*Mme Leroy : Oui, chez moi, oui. Puis mon mari les aimait [mes parents], il était heureux comme tout, il était encore plus heureux que moi, lui ! Mais maintenant ça se fait plus, hein, ça se fait plus de prendre les parents. Alors... je n'ai pas donné, je n'ai pas rendu ma maison tout de suite là-bas quand même, parce que j'ai... je me sentais pas malade moi, puis ça me faisait mal au cœur de la quitter, j'étais*

*tellement bien.*

*Mme Leroy, 92 ans, veuve, ancienne ouvrière / installée dans une résidence « seniors »*

Dans ces deux cas de figure, la venue en habitat intermédiaire est une résignation, une mise à l'abri nécessaire pour se protéger, mais une mise à l'abri non désirée, voire obligée. Lorsque les personnes ont laissé derrière elles ce qui faisait sens à leur propre existence, elles se sentent moins chez elles, tout en reconnaissant avoir un chez soi.

La façon d'être au sein de la résidence et en dehors des murs sera affectée par ce parcours antérieur à l'entrée en habitat intermédiaire. La possibilité ou non d'avoir une continuité dans les modes de reconnaissance sociale est ici déterminante, ces modes de reconnaissance variant par ailleurs selon le genre, la trajectoire sociale et la configuration familiale.

o

o o

Pour autant, et je conclurai sur cela, l'ensemble des résidents, tout en étant physiquement et psychologiquement aptes à assumer pleinement les activités du quotidien, ont *choisi* pour la plus grande partie d'entre eux de venir s'installer en habitat intermédiaire pour « personnes âgées ». Entre le temps du « retraité » dont le mode de vie, variable selon les milieux sociaux et le genre, s'organise autour d'activités et de relations sociales porteuses de reconnaissances sociale et affective, et le temps du vieillard soumis aux contraintes d'un corps qui mobilise toutes les énergies, apparaît le temps du « résident » où l'assignation sociale s'effectue par le lieu habité.

Ce temps, tout d'abord marqué par le délaissement des objets (meubles, bibelots, vaisselles, linges, livres...), parfois des amis et des activités sociales, est aussi un temps caractérisé par la soumission à une nouvelle autorité, celle de la communauté des regards (Thalineau, 2002). Il s'agit alors de mettre des frontières au sein de la résidence entre les espaces de l'intimité, ceux où prédominent les affects et que l'on partage avec qui bon nous semble, les espaces sociaux informels (les couloirs, les escaliers, le palier des boîtes aux lettres) où l'on est potentiellement vu des autres et soumis à l'obligation des « bonnes conduites » de sociabilité, les espaces dédiés à la vie collective (restaurant, salle d'activités, bibliothèque...) où les relations avec les autres résidents sont encadrées. Mais ce temps est par ailleurs celui de la prédisposition à la vieillesse : dans une société d'individus marquée par l'affaiblissement des liens forts, on se protège le mieux possible en ayant recours, si nécessaire, aux services à la personne, et on se met à l'abri d'une souffrance solitaire et brutale. « Bien vieillir », c'est penser son « bien mourir », c'est-à-dire être « accompagné », « entouré » lors du dernier instant. La venue en habitat intermédiaire s'inscrit dans ce processus de neutralisation de la mort décrit par Jean-Hugues Déchaux. En acceptant de se délier d'objets et de proches, sans pour autant tout délaisser, il s'agit de se lier à d'autres « semblables » pour mieux vivre l'avenir.

### Eléments bibliographiques :

Barthe J-F., Clément S., Drulhe M., 1988. « Vieillesse ou vieillissement. Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les cahiers de la recherche sur le travail social*, n°15, 1988 : 11-31.

Caradec V., 2004, *Vieillir après la retraite, approche sociologique du vieillissement*. Paris, PUF

Déchaux J-H., 2001. « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », *L'année sociologique*, PUF, Vol. 51 : 161-183.

Honneth A., 2002, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du CERF, (1992).

Sainsaulieu R., 1977, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Thalineau A., 2002, « L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés », *Ethnologie française*, n°1 : 41-48.